

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par la soussignée, Maryse Allard, Greffière-Trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, MRC de Maskinongé, que le Conseil Municipal de cette municipalité lors de sa séance ordinaire du conseil tenue à huis clos le 7^{ème} jour de février 2022, a déposé un règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés(es) municipaux

L'original de ce projet de règlement est disponible à mon bureau et sur le site Web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture.

Avis de motion le 7 février 2022
Dépôt le 7 février 2022

Ledit règlement sera présenté pour adoption à la séance ordinaire du 7 mars 2022 à 19h30 à la Salle municipale « Marcel-Milot » situé au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts.
Ce huitième jour de février deux mille vingt -deux (2022-02-08)


Maryse Allard
Greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **8^{ème} jour de février 2022 (2022-02-08)**.

Signé : 
Maryse Allard, greffière-trésorière